
Présents_:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. David ERNEST - M. Jean-Pierre HASCOET – M. Pierre DELAYEN - M. Noël DUSSAC -
Mme Christine LECERF

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Bertrand BARRE - Mme Isabelle DORISON - M. Loïc CHARBONNIER - M. André GAUDIN
- M. Sylvain LEBAS -

Le collège associatif :

Mme Irène NENNER - M. Bernard DUCLOS - M. Marcel DUMAS - Mme Véronique
TIBERGHIE

Les élus et les représentants de la ville :

Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - Mme Marie-Sabine GAVOIS – M. Maurice BLANDEAU

Absents excusés :

M. Jean ALZAMORA (représenté par Mme TIBERGHIE) – Mme Irène NENNER – Mme
Laurence ROUGER de Grivel

Absents :

Mme Arielle AMILCAR - M. Michel DAVAZE – M. André HARLAY - Mme Olga ODINETZ

Rappel de l'ordre du jour :

- Le système "Autolib" à Chaville : présentation et état d'avancement par Monsieur François-Marie Pailler;
- Retour des travaux du groupe "Transports et mobilité" par Monsieur Sylvain Lebas;
- Projet de journée d'études à Angers, pour les membres du CC2D présenté par Madame Grandchamp.
- Points divers

Début de la séance : 9h35

I - Le système "Autolib" à Chaville

Monsieur François-Marie PAILLER, adjoint au Maire en charge des travaux, de la circulation, des transports, des manifestations patriotiques, de la sécurité, du cimetière, et de la santé représente la ville depuis le 4 mars 2011 auprès de la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) sur le projet d'Autolib.

La mise en fonctionnalité d'Autolib est prévue en mai 2012. Autolib regroupe Paris et 46 communes et il est unique au monde.

Monsieur PAILLER présente à l'assemblée le power-point transmis par GPSO et rédigé par Monsieur Alexis GASTAUER et Madame Camille TOUSSAINT relatif à la dernière réunion du 5 janvier 2012.

Avec un point sur l'avancement des travaux Autolib à Paris et en banlieue. A ce jour, le déploiement des stations sur voirie est le suivant :

- Travaux réalisés 28% 252 véhicules
Paris 40% 206 véhicules
Banlieue 12% 46 véhicules
- Travaux en cours 13% 111 véhicules
Paris 10% 49 véhicules
Banlieue 16% 62 véhicules
- Travaux restants 59% 524 véhicules
Paris 50% 253 véhicules
Banlieue 72% 271 véhicules

Concernant les premières données de fréquentation d'Autolib depuis la mise en service du dispositif, c'est globalement satisfaisant. En effet, le système a bénéficié d'une communication étendue permettant d'informer l'ensemble de la population sur ce nouveau service. Le nombre d'abonnés illustre l'intérêt de la population pour Autolib' avec une ville plus propre, une ville qui respire, 0% de bruit, 0% d'odeur avec des véhicules électriques.

Le fonctionnement des inscriptions via le site internet est simple, lisible et plutôt bien accueilli par les utilisateurs.

En date du 4 janvier 2012, 257 stations sont en fonctionnement avec 309 voitures (dont 90 prêtes à être mises en circulation). En complément de la mise en service progressive des stations, l'arrivée de voitures va venir renforcer le déploiement du dispositif. Il est en effet prévu l'arrivée de 70 nouvelles voitures par semaine pendant un mois, puis de 90 nouvelles voitures par semaine.

Quelques chiffres :

- 7 200 abonnés (cumul de toutes les demandes effectives ou en cours) :
- 1 526 abonnés actifs/ annuel,
- 3 800 personnes ayant initié la démarche d'abonnement,
- 142 abonnés/ semaines (semaine du 1er janvier),
- 18 abonnés/ pour la journée du 03/01/2012.

Un premier constat:

Sur un jour, 300 locations de voitures Autolib ont été effectuées pour une durée moyenne de déplacement de 60 minutes, avec 13,5 kilomètres parcourus en moyenne (pic de fréquentation observés avec 40 véhicules loués simultanément).

La durée moyenne des déplacements illustre le fait que ce service est utilisé ponctuellement, généralement pour un besoin déterminé et pour une période de courte durée.

A court et moyen terme une analyse plus spécifique des données de comptages : une analyse détaillée des données de fréquentation Autolib depuis la mise en service du dispositif sera réalisée par le groupe Bolloré et le Syndicat Mixte à moyen terme. Le syndicat souhaite en effet avoir le recul nécessaire sur le déploiement du dispositif avant de dresser les 1ers bilans d'utilisation et de fonctionnement ; les élus souhaitent également obtenir des données de fréquentations par station. Le syndicat mixte s'est engagé à fournir ultérieurement ces données aux élus.

Il est à noter qu'aucun acte de vandalisme n'a été commis sur les véhicules ni les stations depuis la mise en service du dispositif (source : Préfet de Police).

Le relevé des catégories d'utilisateurs a permis de mettre en avant le profil « type » d'un conducteur Autolib :

- Répartition par sexe : 72 % d'hommes et 28 % de femmes
- Répartition par âge :
 - Les 18 /24 ans représentent 12 % des abonnés (vs INSEE 11%)
 - Les 25 /34 ans représentent 29 % des abonnés (vs INSEE 16%)
 - Les 35 /49 ans représentent 37 % des abonnés (vs INSEE 27%)
 - Les 50 ans et + représentent 22 % des abonnés (vs INSEE 46%)

On observe donc un fort succès du dispositif auprès des hommes dont la moyenne d'âge est située entre 35 et 45 ans. Le « panel » d'utilisateurs potentiel devrait s'élargir au fur et à mesure du déploiement et de la connaissance du dispositif.

Des dysfonctionnements ont été constatés lors de la mise en place du service. le Syndicat Mixte et le groupe Bolloré (groupe italien) ont pu les résoudre par étape. Les problèmes rencontrés concernent essentiellement le fonctionnement du matériel et le manque de voitures disponibles au cours des 1eres semaines de mise en service.

Nombreux retour de véhicules en raison de problèmes techniques (difficultés de fermeture des portières, contraintes techniques sur les véhicules), 51 Autolib' sont actuellement retirées du parc automobile en service. Ces contraintes occasionnent un défaut supplémentaire de véhicules disponibles pour les utilisateurs.

Certains automobilistes stationnent sur les places réservées aux véhicules Autolib. Ce constat est, pour l'instant, propre à quelques arrondissements mais ne s'est pas généralisé. Cela concerne essentiellement les places situées à proximité de commerces et sont utilisées pour le dépose minute.

Afin de déterminer les conditions d'intervention des pompiers en cas d'incendie, des tests de feu ont été réalisés sur les voitures Autolib.

Monsieur Pailler informe les membres du CC2D que l'autonomie de la batterie en lithium est 250 km en région parisienne. L'utilisateur de la voiture Autolib est relié en permanence au Centre d'appel de Vaucresson. Il rappelle que la création du service Autolib a permis la création d'emploi environ 1000 ambassadeurs et que ce service est simple d'accès pour tous :

- 1- L'abonnement se fait en kiosque :
Il existe 3 formules : Premium annuel (sécurité famille), Hebdomadaire (7 jours)
Découverte (1 jour) ;
- 2- Location :
Louer la « blue car » ;
- 3- Circuler ;
- 4- Restitution et remise en charge du véhicule.

Afin de régulariser le service Autolib il est nécessaire de respecter les horaires de retour des véhicules.

Petite précision apportée : quelle est la différence entre « auto-partage » et « autolib » ?
Le lieu de départ et d'arrivée sont identiques avec l'auto-partage. Contrairement à l'autolib, où les lieux de départ et d'arrivée diffèrent tout le temps.

Il est prévu au final 1100 stations et 3000 véhicules. Il reste 50% des stations à installer sur Paris et 71% en banlieue. Sachant que la création d'une station nécessite 70m² soit l'emplacement de 6 véhicules « blue car ». Au 1er décembre 2011, la communauté d'agglomération GPSO a réalisé 7 stations, 66 sont en attente, soit au final 73 dont 9 avec kiosque.

Sur Chaville, il est prévu l'installation de 4 stations :

- Pavé des Gardes (avec un kiosque d'abonnement) – vers la pointe de Chaville
- Voisine de la Gare Chaville Rive gauche – Rue de Jouy
- Sous-sol du parking de l'Atrium (10 places)
- Centre ville (futur parking en sous-sol)

Monsieur Lebas conseille, afin de réserver un véhicule, de téléphoner ou d'utiliser le site Internet.

Monsieur Lebas précise que 8 stations, autour de celle initialement prévue, permettent de stationner son véhicule en cas d'indisponibilité de place initiale.

Monsieur Ernest rappelle que pour 3 véhicules loués il existe 6 places pour stationner ceux-ci. Soit il existe 2 fois plus de places que de véhicules.

Monsieur Pailler indique que ce service permettra de réduire le nombre de véhicules. C'est pourquoi, la ville a adhéré afin de prévoir l'installation de ces stations, la surface nécessaire, le choix du lieu géographique ainsi que l'accessibilité pour tous les Chavillois.

Monsieur Pailler rappelle que la commune voit son intérêt et qu'elle est en mesure de négocier le nombre de places et d'emplacements.

Madame Grandchamp précise que les travaux relatifs aux stations sont pris en charge par le Syndicat Autolib et GPSO et qu'une station coûte 50 000€. La ville de Versailles n'a pas

souhaité adhérer au Syndicat, l'adhésion peut toujours être faite (avec un supplément à payer malgré tout).

Monsieur Blandeau rappelle que Bolloré est une entreprise et qu'elle fonctionne avec un taux de rentabilité.

Monsieur Pailler précise qu'Autolib permet une nouvelle rentabilité des déplacements, sans trop de suppression de stationnement. Autolib favorise le changement d'utilisation des véhicules en douceur de manière à prendre plus souvent les transports en commun. De plus, une réhabilitation de l'avenue Roger Salengro est prévue afin d'améliorer la circulation.

Monsieur Dussac accentue le fait que la ville de Versailles adhère à la communauté d'agglomération Versailles Grand Par et demande à Monsieur Pailler des informations complémentaires sur la batterie en lithium qui, selon des magazines d'automobiles, serait nuisible pour la santé.

Monsieur Pailler explique que la batterie est en lithium métal polymère (inerte), que c'est un métal alcalin. La volatilisation du métal a été résolue concernant l'inflammation et l'explosion IRENI à trancher, cela n'a rien à voir avec le GPL. Pour information, le lithium est utilisé depuis fort longtemps en thérapeutique psychiatrique

Madame Grandchamp précise que la batterie en lithium métal polymère est spécifique à Bolloré, l'usine de fabrication est en Bretagne. Les autres véhicules électriques sont munis de batterie « lithium-ion ». En cas d'accident ou d'incendie, le risque est le gaz qui se dégage.

Monsieur Barré demande si les véhicules sont davantage utilisés pour des trajets au départ de Chaville ou au départ de Paris pour une arrivée sur Chaville.

Monsieur Pailler précise qu'actuellement, la ville ne dispose pas de statistiques relatives à l'utilisation des Autolib sur Chaville.

Monsieur Lebas pense que les Autolib effectueront plutôt des allers-retours Chaville – Paris. Il précise que les propriétaires de véhicules électriques peuvent utiliser la station Autolib pour recharger leurs voitures s'ils possèdent un abonnement Autolib.

A la demande de Monsieur Blandeau, Monsieur Lebas explique que le système est homogène (seule la Smart électrique ne peut pas se recharger sur les bornes Autolib)

II - Retour des travaux du groupe "Transports et mobilité"

Monsieur Lebas informe l'assemblée que le groupe « transport et mobilité » a travaillé avec les communes de Viroflay et de Sèvres dont les enjeux et les contraintes sont les mêmes que pour Chaville, l'impact ainsi est réciproque.

Le groupe est composé de 3 personnes de la ville de Sèvres, d'une personne de la commune de Viroflay et 6/7 personnes de Chaville. La problématique actuelle concerne les nuisances sonores ainsi que les difficultés de stationnement sur l'avenue Royale.

Concernant Viroflay, le T6 a du retard, la commission de sécurité émet des réticences liées au passage du tram dans le sous-terrain et au fait que les pneus sont inflammables.

Les travaux du T6 engendrent des nuisances aux riverains : places de stationnement perdues, nuisances sonores dues aux travaux du chantier.

Le projet du groupe serait l'aménagement de la voie royale en circulation douce, réfléchir à un aménagement possible entre les bus, les vélos et les voitures. Informer par courrier de la journée test, voire un samedi ou dimanche. Monsieur Paillet souhaite que GPSO soit informé ;

Monsieur Paillet suggère d'inclure la ville de Vélizy-Villacoublay, concerné par la voie de circulation Anatole France à l'arrivée du T6. De plus, la tripartie interdépartementale Vélizy-Chaville-Viroflay semble intéressante sur l'avenue Roger Salengro. Concernant la journée test le samedi ou le dimanche n'est pas forcément le plus représentatif de la circulation. Il est souhaitable de s'interroger sur les impacts que créeront sur les villes de Sèvres, Chaville et Viroflay ce changement de circulation. Il est également nécessaire de travailler avec le conseil général des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine. Concernant la RATP, la question du maintien de la voie de bus est à l'étude.

Monsieur Lebas précise que le projet n'est pas défini mais qu'il ébauche des propositions. Notamment, si le stationnement est supprimé sur la voie royale. Le parking du monoprix pourrait être réquisitionné après la fermeture du magasin.

Monsieur Barré rappelle que la ville de Versailles n'est pas concernée par le projet. La voie royale ne présentant pas les mêmes problèmes que sur les autres communes, du fait de sa très grande largeur.

Monsieur Lebas confirme évidemment que les propositions seront étudiées en collaboration avec le conseil général des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine.

Monsieur Paillet précise qu'il serait souhaitable dans un second temps de convier également les maires, les adjoints au maire et les directeurs des services techniques.

Monsieur Lebas rappelle qu'il existe dans d'autres pays des systèmes qui permettent de régulariser la circulation par les feux tricolores, en dehors des horaires de « grande circulation ». A l'approche du feu, la vitesse est détectée et si la vitesse est respectée le feu passe au vert. Ce système évite à l'automobiliste d'accélérer puisqu'il voit le feu rouge contrairement au feu orangé qui provoque l'attitude inverse.

Madame Grandchamp informe qu'il existe SITER, système informatisé de télésurveillance et de régulation du trafic des Hauts-de-Seine dont le PC est à Boulogne-Billancourt.

Monsieur Duclos précise qu'il ne faut pas déranger la population qui circule. Il serait peut être souhaitable de partager la rue sur un tronçon défini le jour J.

Cette solution paraît difficile à réaliser pour Monsieur Barré.

Monsieur Duclos propose un premier contact avec les directeurs des services techniques.

Monsieur Paillet précise que la prochaine réunion avec le Syndicat et GPSO aura lieu le lundi 6 février 2012 de 19h30 à 20h30. Il est nécessaire que chaque commune soit impliquée dans le projet. Il serait peut être souhaitable de prévoir une journée test un samedi ou un dimanche mais également un jour en semaine.

Madame Lecerf informe l'assemblée que Renault propose des stages d'éco-conduite afin d'améliorer entre autre sa consommation de carburant. C'est une approche d'une conduite différente. Elle peut se renseigner concernant le coût des ces stages afin de les proposer sur Chaville.

Monsieur Charbonnier confirme que ces stages peuvent réduire jusqu'à 30% la consommation de carburant en permettant une anticipation du freinage aux feux de circulation. Cependant, il est difficile de conserver les automatismes appris.

III - Projet de journée d'études à Angers

Madame Grandchamp donne la parole à Monsieur Delayen afin d'expliquer ce projet.

Monsieur Delayen, , informe que le groupe Saint-Gobain date de 1665, avec la création de la Manufacture des Glaces de Miroirs Aujourd'hui, leader mondial de l'habitat, il conçoit, produit et distribue des matériaux de construction pour les professionnels du bâtiment. Il apporte des solutions innovantes pour économiser l'énergie et protéger l'environnement.

Le Groupe Saint-Gobain accompagne la réalisation de la maison Saint-Gobain Multi-Confort (Beaucouzé, 49) aux côtés de l'architecte Laure LEVANNEUR. 15 marques du Groupe s'associent à ce projet en proposant des solutions innovantes et disponibles sur le marché pour un habitat sain, durable et confortable.

Cette maison basse consommation et à énergie positive concrétise la volonté stratégique du Groupe de s'affirmer comme « la » référence mondiale de l'Habitat Durable. Construite sur la commune de Beaucouzé conformément au choix du propriétaire, cette maison s'accorde avec les ambitions « durables » de la région Pays de la Loire.

L'inauguration a eu lieu le 5 juillet 2011. C'est une exclusivité sur 3 ans, la maison est destinée à être occupée.

Monsieur Delayen propose la visite de cette maison aux membres du Conseil Communal du développement Durable, la durée approximative est entre 1h30 et 2 heures. Les thèmes abordés seront le cycle de vie, le carbone et le bilan de la maison.

Madame Grandchamp précise que la visite s'effectuera en semaine et soumet aux membres du CC2D de visiter également au choix les sites suivants :

- un parc d'attractions de 11 hectares ;
- la maison de la nature ;
- le musée ;
- un quartier durable.

Les membres du CC2D présents ont émis un avis favorable à la visite d'un quartier durable en tenant compte de l'aménagement extérieur avec une approche de l'habitant et du social.

Madame Grandchamp indique que le voyage en autocar dure entre 3 heures et 3h30, il faut donc envisager un départ entre 7 heures et 7h30.

Si le voyage était effectué en train, il faudrait prévoir la location d'un autocar sur place.

Les dates proposées sont les 23,30 et 31 mai 2012, avec une préférence pour le jeudi 23 mai 2012.

Monsieur Delayen va entreprendre, auprès des architectes, les démarches semaine 5 pour préparer cette visite et il nous communiquera le plus rapidement possible la date retenue.

IV - Points divers

➤ Point sur le groupe Eau

Madame Isabelle Dorison précise qu'une randonnée urbaine va être organisée le 30 septembre 2012 par les communes de Sèvres et de Chaville, et qu'une subvention est nécessaire afin de prévoir un dépliant, des illustrations, des affiches...des moyens pour communiquer sur le sujet.

Madame Dorison souligne l'importance de l'eau sur la ville et sur la vallée.

Concernant les actions relatives à l'Agenda 21, des propositions ont été faites lors de l'aménagement du Plan Local d'Urbanisme, cependant le CC2D n'a pas été missionné et n'a pas eu de retour s'y référant.

Madame Dorison informe qu'une rencontre a eu lieu entre GPSO et la ville liée au problème de la sécurité des eaux pluviales notamment sur le Pavé des Gardes. Monsieur Draignaud et deux services de GPSO concernés étant présents. Ils ont abordé la création d'un bassin de rétention d'eau.

Un jardin pédagogique pourrait être envisagé sur des terrains municipaux, à droite du pavé des gardes. Anciennement il y avait une source, les Chavillois s'y ravitaillaient en eau.

Madame Dorison propose, pour la randonnée de septembre, la conception du dépliant vers mi-février pour une communication, après avril, de Versailles à Sèvres et également lors des fêtes de quartiers.

➤ Forêt :

Monsieur Barré précise qu'il faut informer GPSO et l'Office national des Forêts concernant les points d'aménagement, avertir les voisins. La promenade dans les bois reste difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Monsieur Barré signale que les hêtres ne seront plus replantés compte tenu du réchauffement climatique.

➤ Charte ZAC Centre Ville :

Madame Lecerf indique que le CC2D n'a pas eu de retour concernant le projet du centre ville. Selon elle, le paysagiste n'aurait pas lu la charte, les vendeurs immobiliers n'auraient aucun discours environnemental. On peut se demander comment le label H&E sera vérifié. Le label BBC énergie devait être demandé compte tenu des avantages qui y sont liés mais nous n'avons aucune certitude.

Monsieur Barré précise que ce sont des points à aborder avec le Maître d'œuvre et suggère de le convier à la prochaine séance du CC2D et d'inscrire à l'ordre du jour :

- Les critères de l'aménageur ;
- Un chantier propre ;
- L'application de la charte.

➤ **Proposition de forme de débat public :**

Madame Lecerf informe qu'il existe des manières ludiques pour aborder les débats publics. Elle a assisté sous forme de petite pièce de théâtre à un débat public. Dans un premier temps la pièce est interprétée par les acteurs, ensuite les personnes présentes dans la salle souhaitant participer, montent sur scène et deviennent eux-mêmes acteurs de la pièce. L'invitation à la 3ème session des Utopiades de l'ARENE IdF qui met en œuvre cette façon de faire débat aura lieu le 15 février 2012.

Madame Lecerf adressera un courriel à tous les membres du CC2D indiquant le site des Utopiades pour les personnes qui souhaiteraient participer au prochain débat.

Ces Utopiades pourraient être organisées à l'Atrium lors de la semaine du développement durable en avril 2012, projet à débattre.

➤ **Point sur le PLU :**

Les membres du CC2D aimeraient connaître les prochaines étapes du PLU.

➤ **Prochaine réunion :**

Monsieur Barré indique que la prochaine séance se tiendra le samedi 10 mars 2012 après confirmation de tous les membres du CC2D.

La séance est levée à 11h40.

La prochaine réunion est prévue le samedi 24 mars 2012, à 9 h 30 au salon d'honneur.